



L'ANAP a une longue expérience dans l'animation de collectifs de professionnels. Afin de répondre au mieux aux besoins qui évoluent, l'agence renouvelle ses communautés de pratique et propose «*Résolution par l'ANAP*».

Fondés sur le pragmatisme, les échanges permettent aux professionnels de gagner du temps en bénéficiant de solutions éprouvées par leurs pairs. Les contributeurs créent de la valeur en partageant leurs solutions et développent leur réseau parmi des professionnels motivés.

Ces nouvelles communautés concernent aujourd'hui sept thématiques transverses (RSE, innovation en santé, santé mentale, numérique en santé, immobilier, sanitaire, dialogue de gestion).

Ces thématiques seront amenées à évoluer, car les professionnels font émerger les questions qui les intéressent le plus et sur lesquelles ils souhaitent échanger avec leurs pairs (consommation énergétique, décret tertiaire, autonomie hors les murs etc).

Organisées autour d'échanges au fil de l'eau et de journées *ad hoc* régulières, ces communautés facilitent la résolution collective des problèmes soulevés.

Pour adhérer ou en savoir plus sur ces nouveaux collectifs de professionnels, «*Résolution par l'ANAP*»,
contactez
resolution@anap.fr